

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

PERMIS GROUPE LOURD

FORMATIONS N'GO

Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté

01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com

SIRET : 903 445 021 00012

APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

❖ **PREAMBULE**

Le **permis C** (21 ans) permet de conduire des véhicules automobiles construits pour le transport de marchandises, pouvant accueillir 8 passagers au maximum en plus du conducteur et dont le PTAC excède 3 500 kg.

Le **permis D** (24 ans) permet de conduire des véhicules automobiles affectés au transport de personnes comportant plus de 8 places passagers assises.

Les **permis CE et DE** permettent d'atteler une remorque ou semi-remorque (CE) dont le PTAC excède 750 kg.

Les **examens C, CE, D et DE** sont constitués de deux épreuves ; l'une dite **hors circulation (HC)** et l'autre appelée **épreuve en circulation (CIR)**. Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR. Epreuve HC » C et D = 30 minutes Epreuve HC » CE et DE = 60 minutes Epreuve CIR = 60 minutes

❖ **L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION**

Elle est découpée en plusieurs séries de tests (selon examen passé) :

- L'interrogation écrite a pour but de vérifier les connaissances du candidat dont l'acquisition peut difficilement être contrôlée dans la pratique. Il s'agit de répondre à 10 questions issues d'une banque de 200 questions, dans un temps imparti de 6 minutes. Cette épreuve est éliminatoire.
- Un contrôle concernant les vérifications courantes de sécurité basiques. Cette épreuve est éliminatoire.
- La mise en marche du moteur et l'installation, le positionnement du véhicule tracteur, l'annonce dimensions et poids, les feux.
- L'attelage d'un ensemble. Cette épreuve est éliminatoire.
- La vérification des systèmes de freinage. Cette épreuve est éliminatoire.
- Un thème tiré au sort, choisi par l'expert parmi le 6 existants.
- L'interrogation orale dont l'objectif est de s'assurer, au cours d'un échange, que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et qu'il est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes. Cette épreuve individuelle est constituée d'un questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches. Cette épreuve est éliminatoire.

Le bilan partiel : À l'issue de ces étapes et avant le test de maniabilité sur piste, l'examineur effectue un bilan partiel avec le candidat. Quel que soit le résultat de ce bilan, chaque candidat a la faculté de poursuivre ou d'abandonner l'épreuve en cours.

Si le candidat n'a pas atteint un nombre de points suffisant pour pouvoir réussir son épreuve hors circulation, ou s'il possède une erreur éliminatoire, il ne pourra bénéficier que d'un seul essai au test de maniabilité s'il décide de poursuivre.

- **L'exercice de maniabilité** est éliminatoire. L'expert fait tirer au sort l'exercice de maniabilité au premier candidat de la matinée et au premier candidat de l'après-midi. Une fois l'exercice choisi, l'accompagnateur, dont la présence est obligatoire, positionne le véhicule sur le « point A » de la fiche de maniabilité. Pour les catégories CE et DE, la remorque est placée à côté du véhicule tracteur.

Dans les 5 minutes imparties :

- Ne pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche arrière qu'en marche avant.
 - Ne pas sortir de l'aire de manœuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu.
 - Immobiliser le véhicule au point A, sans franchir la zone matérialisant : la place de stationnement et l'arrêt de précision
- Détélage.
 - Gestes et postures : **Tout au long de l'épreuve l'examineur évalue les gestes et postures du candidat.**

Le candidat se voit attribuer un point s'il a adopté les attitudes de sécurité élémentaires durant toute la durée de l'épreuve, aucun dans le cas contraire.

Le bilan final : L'expert indique clairement au candidat ses résultats : Sans note E (éliminatoire), reçu à la maniabilité et si le résultat atteint le seuil de 17 en C et D, 25 en CE et DE, le candidat est admis à l'épreuve Hors Circulation

❖ L'ÉPREUVE EN CIRCULATION

L'épreuve en circulation dure 60 min et comprend :

- l'accueil, la vérification de l'identité
- la présentation de l'épreuve
- l'épreuve proprement dite
- le bilan et la transcription du résultat

Sur un parcours varié, urbain pour un tiers, et routier, voire autoroutier ou assimilé, la **conduite effective de 45 minutes devra comprendre une conduite autonome d'environ 10 minutes**. Le candidat devra savoir :

- s'arrêter sur un emplacement de stationnement puis le quitter
- bien utiliser les rapports de la BV
- suivre un itinéraire établi, en se guidant seul pendant la durée indiquée
- appliquer le Code de la route

FORMATIONS N'GO

Angle du chemin de la Noue Rousseau et de la route de Liers – 91220 Le Plessis Pâté

01 60 85 32 25 - formationsngo@gmail.com

SIRET : 903 445 021 00012

APE : 8553Z - Agrément préfectoral : E2109100300

-
- adapter son allure aux conditions de circulation (gabarit, signalisation)
 - adopter une allure normale respectant la sécurité de tous
 - conduire dans un souci d'économie (carburant, gaz à effet de serre)
 - faire preuve de courtoisie envers les usagers et les plus vulnérables.

Il faut **obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre de faute entraînant une élimination**. L'expert communique le résultat au candidat et procède à un commentaire pédagogique à propos des points nécessitant un complément de formation. Un résultat favorable à l'épreuve en circulation entraîne la réussite à l'examen.

LES ERREURS ÉLIMINATOIRES

Avec ou sans intervention de l'expert, une erreur éliminatoire entraîne l'échec.

Elle est constituée en cas de :

- circulation à gauche sur chaussée à double sens
- franchissement d'une ligne continue
- circulation sur bande d'arrêt d'urgence et/ ou voies réservées
- non-respect d'un panneau d'accès interdit (routes et autoroutes)
- circulation en sens interdit
- non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt.

En cas d'insécurité, l'expert peut également arrêter l'examen entraînant l'échec. Dans tous les cas, sans en préciser le caractère éliminatoire, l'expert signale clairement cette erreur au candidat.

❖ LE PROGRAMME DE FORMATION

Compétences	Compétences associées
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les principaux organes du véhicule/ensemble, les principales commandes et le tableau de bord. ✓ S'installer au poste de conduite. ✓ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur. ✓ Démarrer et s'arrêter. ✓ Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement). ✓ Diriger le véhicule ou l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe. ✓ Regarder autour de soi et avertir. ✓ Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leur principe de fonctionnement. Regarder autour de soi et avertir. ✓ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier. ✓ Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport routier. ✓ Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier. ✓ Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures). ✓ Savoir réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - un stationnement en créneau pour les C1, C et D1, D ; - une mise à quai pour les C1, C et C1E, CE ; - un arrêt de précision pour les D1, D et D1E, DE. ✓ Savoir réaliser un attelage et un dételage (spécifique C1E, CE et D1E et DE).
Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique au véhicule conduit), les indices utiles et en tenir compte. ✓ Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques au véhicule conduit). ✓ Positionner le véhicule ou l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation. ✓ Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations. ✓ Tourner à droite et à gauche. ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluer et maintenir les distances de sécurité. ✓ Croiser, dépasser, être dépassé. ✓ Négocier les virages de façon sécurisante. ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. ✓ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. ✓ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. ✓ Conduire en déclivité. ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. ✓ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome. ✓ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. ✓ Savoir prendre en compte les passagers (spécifique transport en commun). ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)]. ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. ✓ Pratiquer l'éco conduite.